



Jugement exécutoire PH non honoré

Par ape93

Bonjour à vous,

je vais vous exposer ma situation le plus clairement possible!

j'ai gagné mes prud'hommes en mars 2017 avec jugement exécutoire (somme assez importante).

bien évidemment, mon ex-employeur à fait appel (je n'ai toujours pas de date d'appel).

depuis cette date je n'ai pas réussi à récupérer l'argent.

Mon avocat a mandaté un huissier (que j'ai payé) afin de procéder à des saisies. Je n'ai pour le moment récupéré à peine 7% de la somme. Depuis un an, plus de nouvelles... j'ai relancé mon avocat plusieurs fois qui me disait être en contact avec l'huissier. J'ai contacté l'huissier en début de semaine. Je dois repayer car il n'a plus de provision pour effectuer de nouvelles saisies. La dernière tentative est infructueuse car le compte bancaire est clôturé. La société est toujours en activité.

Je ne sais pas quoi faire pour avancer dans cette galère. Auriez-vous des conseils à me donner? merci infiniment.